



Commune de BERTRANGE

AVIS DE PUBLICATION

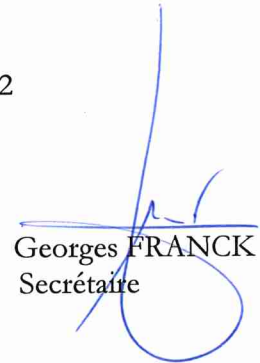
En exécution de l'article 9.2. de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, telle qu'elle a été modifiée dans la suite, il est porté à la connaissance du public que **la société SCHINDLER s.à.r.l., au nom et pour le compte de Monsieur Jean-François LIESCH**, a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un ascenseur à Bertrange, 33 rue Dicks.

Bertrange, le 25 juillet 2022



Commune de BERTRANGE


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

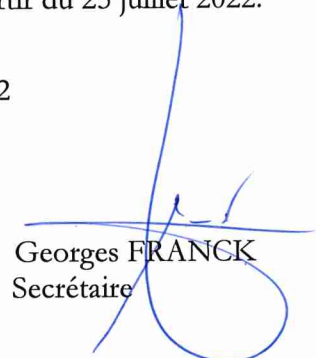
Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bertrange certifie par la présente que l'avis ci-dessus relatif à la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un ascenseur à Bertrange, a été publié aux endroits prévus pour les affichages publics, à partir du 25 juillet 2022.

Bertrange, le 25 juillet 2022



Commune de BERTRANGE


Monique SMIT-THIJS
Bourgmestre


Georges FRANCK
Secrétaire